

— 02

DECLARATION

DE L'EXECUTIF GENERAL DU RASSEMBLEMENT

(PRECISIONS SUR LA NATURE ET LES BUTS DU MOUVEMENT)

.....

1 - Nature profonde.

Mouvement d'éducation et d'action démocratiques, le Rassemblement veut enseigner la théorie et répandre la pratique de cette forme de gouvernement, principalement en étant lui-même un vivant exemple de démocratie en action.

Le Rassemblement s'adresse donc d'une part à la masse des citoyens; mais, d'autre part, il s'adresse à des citoyens conscients de leur individualité, et désireux de participer en tant que personnes à la gouverne de la société. Cette double exigence a posé naturellement, et dès le tout début, une difficulté: comment recruter des membres en grand nombre et s'assurer en même temps que ces membres sont tous des citoyens conscients?

Le Rassemblement se résolut à mettre d'abord l'accent sur la conscience, plutôt que le nombre. Et, conformément à la Constitution qui exige que chaque adhésion soit un acte individuel, librement posé, l'exécutif général refusa systématiquement toute demande d'adhésion collective ou en bloc, tant celles qui sont venues d'associations commerciales, que d'autres provenant de milieux syndicaux. Sans doute le Rassemblement en est - il plus pauvre de plusieurs milliers de membres; mais à être plus lente, son action sera aussi plus profonde et ses principes plus sains.

Une organisation démocratique se meut à la vitesse de la moyenne de ses membres. S'il arrive à certains de trouver que dans les sections la discussion est trop lente, ou le niveau des préoccupations trop bas, c'est qu'ils oublient que la démocratie est essentiellement persuasion. L'autre voie, c'est la dictature, qui est essentiellement coercition, c'est-à-dire le mépris de la personne humaine. Il n'y a pas de raccourci vers l'épanouissement collectif d'un peuple: les individus doivent avoir le temps de suivre leurs rythmes propres.

UQÀM

Extrait de la *Déclaration de l'exécutif général du Rassemblement* - 1956

Fonds d'archives Jean-Paul-Lefebvre
Université du Québec à Montréal. Service des archives et de gestion des documents
107P-630:02/2